



La sylviculture pour "les nuls"

Nous osons ce titre, non pour heurter nos lecteurs mais comme un clin d'œil aux célèbres opuscules à l'usage des «nuls» en informatique ou autres domaines. Comme l'informatique, la sylviculture peut apparaître compliquée ! Nous proposons ici, un fil d'Ariane pour baliser le parcours du sylviculteur débutant en situant les enjeux de chaque stade. L'âge étant un mauvais critère, c'est la hauteur de vos arbres qui sera votre guide.

1 - Vous créez votre forêt ou la reconstituez après une récolte

Avant de planter, choisissez l'essence et la technique adaptées en maîtrisant les coûts !

Un technicien du CRPF est, gratuitement, à votre disposition pour vous conseiller, vous aider à définir vos objectifs et les moyens pour les atteindre. Avec lui, vous envisagerez les essences adaptées, les techniques, les aides financières, les notions d'accès, de coûts et de fiscalité. Avec un maître d'œuvre, vous finaliserez vos choix en fonction desquels un devis et un dossier de demande de subvention seront établis. En cas de reboisement après une coupe, votre intérêt est de replanter au plus vite pour faire

des économies de nettoyage. Il est donc nécessaire de bien coordonner les intervenants et de déposer les dossiers suffisamment tôt.

Le terrain doit être bien préparé ! Après élimination de la végétation gênante, le sol est ameubli, si nécessaire, par un labour ou un sous-solage.

L'origine génétique des plants est importante, elle est garantie par le recours à un pépiniériste agréé. Le transport s'effectue dans un véhicule fermé, à l'abri du gel et du vent. Dès réception, les plants à racines nues seront mis en jauge et les plants en godets conservés à l'abri du gel.

Plantez en assurant une bonne reprise.

En plaine, plantez systématiquement en automne. En altitude, vous pouvez attendre le début du

printemps. On ne plante pas si le sol est gelé, enneigé ou gorgé d'eau. Il est essentiel que les racines ne soient exposées ni au vent, ni au soleil ! Une exposition de 6 minutes suffit pour causer 10 % de pertes et pour diminuer de 75 % la croissance cumulée sur cinq ans. C'est pourquoi on transporte les plants dans des sacs.

Le trou, ouvert à la houe, sera assez profond pour contenir les racines et on veillera à ne pas retourner leurs extrémités vers le haut. Le collet des feuillus doit se trouver au niveau du sol. Les plants en godets sont réhumectés et enterrés de 2 cm. Si nécessaire, on équipe les plants de coûteuses protections contre le gibier.

Sollicitez maintenant les différents avantages fiscaux accordés aux sylviculteurs.

2 - De l'installation jusqu'à 3 mètres

Que vous partiez d'une plantation ou d'une régénération naturelle, limitez la concurrence pour éviter les pertes et assurer une croissance vigoureuse.

Les autres végétaux sont de redoutables concurrents pour vos jeunes arbres. En interceptant la lumière, ils ralentissent la croissance et peuvent être la cause de déformations. Des dégagements annuels sont indispensables pen-

dant 3 à 4 ans. Le plant doit toujours avoir sa tête dégagée. En boisement de terres agricoles, les graminées consomment beaucoup d'eau et d'éléments minéraux. Il est recommandé de les contrôler soit par des produits homologués en respectant la législation soit mécaniquement. Chez les feuillus, les indispensables tailles de formation peuvent débuter dès la 2^{me} année.



3 - De 3 à 12 mètres en boisement naturel ou en plantation

Obtenez la qualité et, selon le cas, débutez la sélection.

Pour produire un bois qui se vendra bien, il faut façonner un tronc droit et sans nœuds sur 6 m.

Cette intervention incontournable est trop souvent omise, ce qui compromet la rentabilité de l'investissement initial ! Les tailles de formation, uniquement chez les feuillus, apportent la rectitude. Les

élagages précoces et progressifs éliminent les nœuds chez les feuillus comme les résineux. Ils débutent vers 3 à 4 m de hauteur chez les feuillus et 6 m chez les résineux. Attention, le 1er élagage



ne doit pas dépasser le 1/3 de la hauteur totale. Pour alléger le travail et la dépense, on peut se contenter de n'élaguer au 1er passage, que 250 à 350 tiges/ha, sélectionnées parmi les mieux conformées.

Si on veut mener une sylviculture très dynamique, on peut aussi, à ce stade, détourner les feuillus en abattant 3 à 4 voisins co-dominants. On concentre ainsi les efforts sur un nombre réduit d'arbres d'élite qui pourront exprimer pleinement leur potentiel de croissance. Réalisable par le propriétaire sur une petite surface, ce travail est passionnant ! Chez les résineux, particulièrement sur terrain pentu, une 1ère éclaircie faite à temps est déficitaire. On a donc

souvent tendance à la différer, au risque de perdre beaucoup de potentiel ou pire, de déstabiliser le peuplement ! Un dépressage réalisé entre 6 et 9 m de hauteur abaissera la densité aux environs de 600 tiges/ha, évitera ces

inconvenients et améliorera l'alimentation en eau. Le bois, trop petit, est abandonné mais la 1ère éclaircie pourra être repoussée sans danger à un stade où les bois plus gros seront commercialisables.



4 - A partir de 12 mètres

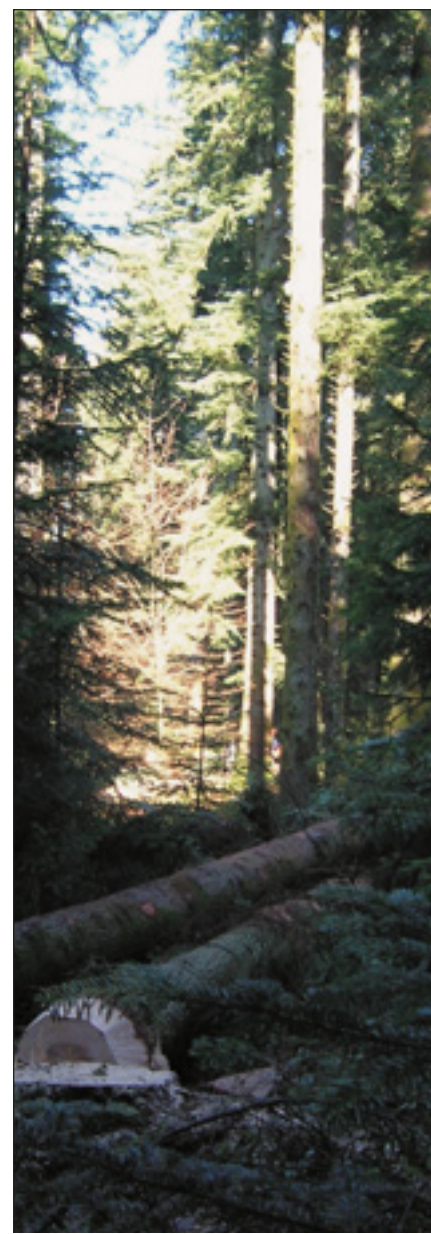
Sélectionnez et faites grossir les arbres d'avenir en assurant leur stabilité.

C'est la quantité de lumière captée par le feuillage qui entraîne avant tout la croissance en grosseur ! La croissance en hauteur, elle, n'est que peu influencée par la densité. Lorsqu'un boisement est trop dense, la croissance continue en hauteur mais ralentit énormément en grosseur, ce qui cause à terme un dangereux déséquilibre. Le sylviculteur a donc une responsabilité directe sur la productivité et la stabilité ! A ce stade, la qualité étant acquise, vous devez permettre aux sujets d'élite d'étaler leur cime. C'est en supprimant des arbres co-dominants que vous serez efficace. L'élimination des dominés n'a aucune influence et s'avère même néfaste chez les feuillus. En ombrageant le tronc, le sous-étage limite, en effet, la pousse des branches basses et facilite l'élagage naturel.

La 1ère éclaircie est déterminante pour l'avenir, mais mérite réflexion. Le choix de ses modalités

et intensité, résulte d'un raisonnement prenant en compte les objectifs personnels du propriétaire, des éléments techniques, économiques et d'éventuels facteurs de risques locaux. Il est complexe et même les spécialistes connaissent des discussions animées à ce sujet. Le choix est souvent cornélien : doit-on intervenir à temps (vers 15 m) mais accepter un déficit, ou attendre et supporter une perte de rentabilité et, pire, les risques liés au déséquilibre, hauteur-diamètre, qui s'installe ? La réponse appartient à chacun mais il est important de choisir en connaissance de cause. Le plus souvent, la 1ère éclaircie intervient lorsque le peuplement mesure entre 15 et 20 m de hauteur dominante. Elle prélève, pour des densités classiques de plantation, 35 à 40 % du nombre de tiges.

L'élagage des sujets sélectionnés peut être porté à 6 mètres.



5 - Au-delà de 25 mètres

Continuez de faire grossir les arbres sélectionnés.

Les éclaircies se poursuivent tous les 5 à 10 ans, au profit des sujets sélectionnés ou « arbres d'avenir », au nombre de 250 à 300/ha pour les résineux et 70 à 100/ha pour les feuillus. Dans les boisements ayant fait l'objet d'une sylviculture adaptée, ces récoltes intermédiaires

procurent un premier revenu.

Les boisements non encore éclaircis ont, quant à eux, irrémédiablement perdu une grande partie de leur potentiel. Leur croissance est faible, le bois d'œuvre y est rare ou dispersé sur quelques sujets dominants et la stabilité n'est plus assurée.

Une éclaircie tardive permet parfois de « sauver les meubles » en

aidant les dominants disposés au seul hasard de la nature. Elle n'aura toutefois qu'un effet plus limité, un faible rapport économique et ne sera pas exempte de risques liés aux vents violents ou neige lourde. Dans certains cas, il sera jugé trop dangereux ou inutile d'intervenir et on pensera à récolter prématurément, avec un bien faible résultat.



6 - Quand le diamètre moyen à 1,30 mètres atteint 45 à 50 cm

expert est particulièrement recommandé pour organiser la commercialisation et prévoir la suite. D'importants choix techniques restent à opérer pour assurer le maintien de l'état boisé, imposé par la loi. En optant pour la régénération naturelle, il faudra d'évidence conserver des semenciers, sauf pour les taillis qui se reconstituent par rejets de souches. En optant pour le reboisement, il faudra réinvestir une somme non négligeable.

presse professionnelle et impliquez-vous ! Pour organiser vos actions dans le temps, un Plan Simple de Gestion (PSG) vous sera particulièrement utile. Obligatoire au dessus de 25 ha d'un seul tenant, vous pouvez en établir un volontairement à partir de 10 ha. Agréé par le CRPF, il constituera, pour vous et vos successeurs, un véritable outil de gestion et le livre d'histoire de votre forêt. Pour les petites surfaces, l'adhésion au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) vous apportera également une garantie de gestion durable. L'une ou l'autre de ces garanties ouvre l'accès aux aides financières, aux avantages fiscaux et facilite votre adhésion au Programme Européen des Forêts Certifiées (PEFC).

Philippe Guillemot
Philippe Mialhe
CRPF Midi-Pyrénées

Récoltez et renouvez ou attendez encore.

La décision de récolter ou non appartient dès lors au propriétaire. Selon son âge, ses besoins ou objectifs patrimoniaux, la fiscalité liée aux successions, l'état sanitaire des arbres et, bien sûr le marché du bois, il prendra sa décision. Le recours à une coopérative ou un

Complicée la forêt ? Sans doute, oui, comme tant d'autres domaines, mais ô combien passionnante et riche en découvertes !

Ce condensé ne prétend pas vous apporter toutes les connaissances nécessaires. Profitez des formations qui vous sont proposées, lisez la